



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

LA VILLE DE BAIE-COMEAU ET LA MRC DE MANICOUAGAN ANNONCENT LA RÉFECTION DE LA CÔTE SAINT-JOSEPH

Baie-Comeau, le 1^{er} octobre 2015. – La Ville de Baie-Comeau et la MRC de Manicouagan annonceront bientôt, par voie de résolution, qu'ils procéderont à la réfection de la côte Saint-Joseph, un chemin d'accès permettant de rejoindre les lacs Fer à Cheval, Saint-Joseph, Cinq Cents, à la Loutre et Pascal. Les travaux, estimés à 300 000 \$, consistent principalement à excaver le roc et à remblayer la route pour l'élargir et la sécuriser ainsi qu'à déplacer une ligne électrique appartenant à Hydro-Québec.

Comme près de 160 villégiateurs, résidant sur le territoire non organisé (TNO) de la MRC de Manicouagan, doivent obligatoirement emprunter la côte Saint-Joseph pour accéder aux lacs à la Loutre et Pascal, la MRC de Manicouagan a accepté de contribuer financièrement à ce projet. Soulignons que 45 chalets et maisons sont situés aux abords des lacs Fer à Cheval, Saint-Joseph et Cinq Cents.

La résolution sera adoptée lors de la séance du conseil des maires de la MRC de Manicouagan le 21 octobre prochain.

- 30 -

Sources : Mathieu Pineault
Service des communications et du service à la clientèle
Ville de Baie-Comeau
418 296-8195

Lise Fortin
Directrice générale adjointe
MRC de Manicouagan
418 589-9594

